

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AC296

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, Mme Herouin-Léautey, M. Proença et Mme Rouaux

-----

### ARTICLE 1ER BIS

À l'alinéa 2, substituer au mot

« promotion »

le mot :

« l'abandon ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tend à renforcer la clarté et la fluidité de la rédaction du présent article de la proposition de loi.